

Les bornes de recharge, un univers en pleine expansion

AUTOMOBILE

Le syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE 48) prévoit l'augmentation du parc de bornes de recharge publiques d'ici à 2025.

Michel Pieyre
mpieyre@midilibre.com

Le boom de la voiture électrique est amorcé. Laurent Llinas, directeur général des services au Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE 48) explique les enjeux : « Aujourd'hui, nous partons d'un parc stable depuis 2019, qui compte 38 bornes, essentiellement accélérées 22 KW et trois gros chargeurs 50 KW (bornes rapides) à Mende, Saint-Chély-d'Apcher et au Massegros. Ce qui représente 76 points de charge (deux véhicules peuvent être branchés en simultané). » Le parc précité dépend du groupement de collectivités à l'échelle régional Révéo, qui regroupe une dizaine de syndicats d'énergie comme le SDEE 48. Ce dernier prend notamment en charge le suivi des bornes : « Nous assurons une partie de la maintenance avec nos propres équipes. Ce qui nous permet des délais d'intervention raccourcis. Nous obtenons un très bon taux de disponibilité, à plus de 90 % », assure le manager.

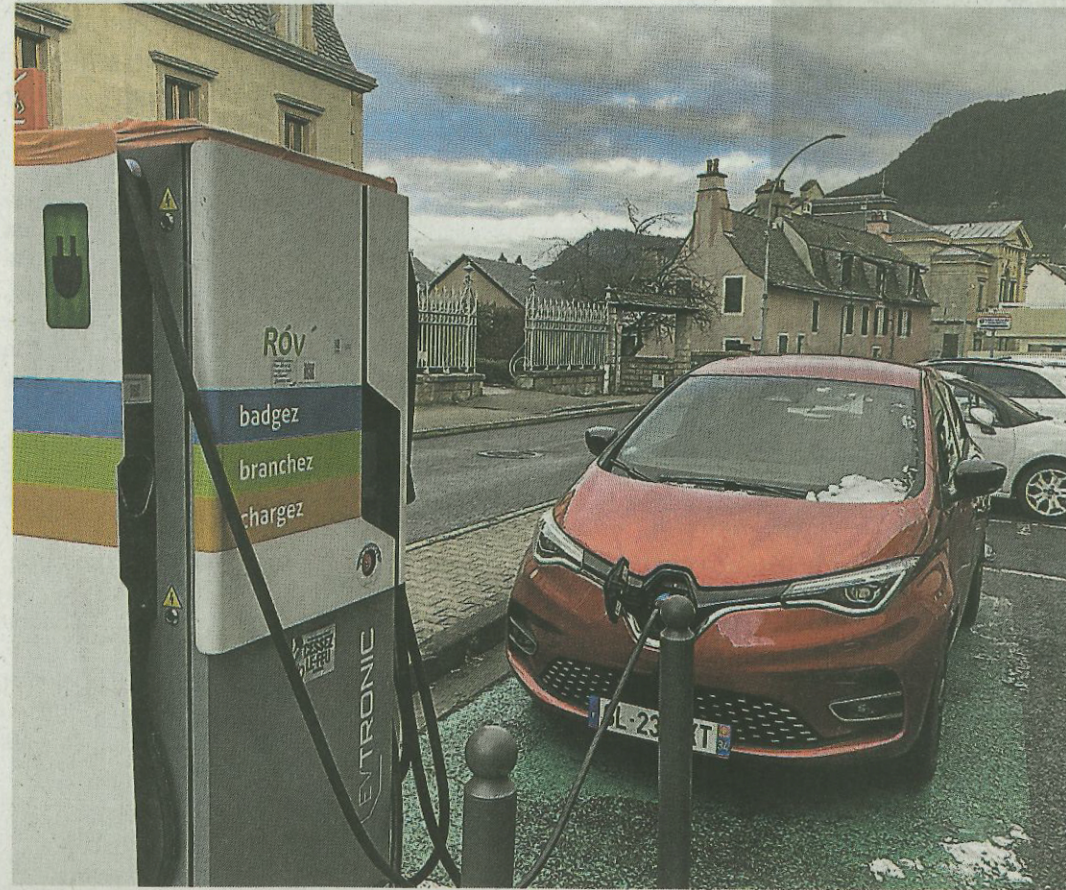
Le nombre de sessions de recharge en hausse

En 2023, 26 % des immatriculations de voitures neuves concernaient des voitures électriques (17 %) et hybrides (9 %). Ajouté depuis le 1er janvier le lance-

ment du véhicule électrique en leasing à 100 € par mois, le marché devrait être dopé. En fin d'année dernière, le gouvernement a annoncé injecter 200 millions d'euros pour augmenter le parc des bornes de recharge. Avec 18 millions de véhicules électriques en circulation prévus d'ici 2030. « L'essentiel des recharges s'opère au domicile ou sur le lieu de travail, précise Laurent Llinas. Il y a les possesseurs de voitures électriques qui n'ont pas de points à domicile et les périodes de fortes fréquentations comme les vacances. En 2023, nous avons constaté +25 % de nombre de sessions entre 2022 et 2023. » Avec 30 % de l'utilisation annuelle réparties en juillet et en août.

De plus en plus de bornes rapides installées

« Nous avons prévu un nouveau déploiement étalé sur deux à trois ans. Nous allons installer des bornes de 100 à 150 KW pour réduire les temps de charge. » Ainsi, les commu-



En 2023 à Mende, la SDEE 48 a comptabilisé 1 582 sessions de recharge.

M.P.

nes Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère, Ispagnac, Prévencière, Peyre-en-Aubrac seront équipées de ces bornes rapides : « Les implantations sont déjà définies avec les communes et le gestionnaire de réseau Ene-

dis. » La seconde tranche, d'ici 2025, verra l'équipement de bornes accélérées (22 KW) des communes de Luc, Mas-Saint-Chély, Cans-et-Cévennes, Sainte-Croix-Vallée-Française, entre autres. Le schéma directeur prévoit, à l'horizon 2025, 170 points de charge (dont dix rapides) et à l'horizon 2028, 476 points de charge (dont 26 rapides), en Lozère : « Il s'agit de disposer d'au moins une borne sur chaque territoire d'une communauté de communes », notifie le rapport. À savoir que les collectivités ou communes équipées reversent au syndicat un forfait de 300 € par borne accélérée par an et 700 € pour une

borne rapide. « Nous restons également vigilants quant au déploiement notamment sur les grands axes routiers, les lieux touristiques, les aires de covoiturage », souligne Laurent Llinas. Si des stations-service pour voitures électriques ne sont pour l'instant pas envisagées, le directeur ne dément rien : « Si le besoin s'en fait sentir, nous mobiliserons plus de places de stationnement dédiées à la recharge. » À condition, comme c'est déjà parfois le cas, que des conducteurs de véhicules thermiques ne confondent pas les emplacements avec une place de parking. « C'est verbalisable », conclut-il.

Les installations prévues

NOUVEAUTÉS Les bornes rapides (100 à 150 KW) installées à Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère, Ispagnac, Prévencière, Peyre-en-Aubrac. Les bornes accélérées (22 KW) seront installées à Cassagnas, Bel-Air Val-d'Ance, Gorges du Tarn Causses. En 2025, de nouveaux points seront mis en service ou multipliés : Luc, La Canourgue, Saint-Étienne-du-Valdonnez, Mas-Saint-Chély, Cans-et-Cévennes, Ventalon-en-Cévennes, Sainte-Croix-Vallée-Française. En Lozère, pour 2023, 7 747 sessions de charge ont été opérées sur les bornes publiques, pour un total de 140 921 KWh délivrés. La demande subit un pic le week-end entre 9 h et 11 h.